



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 14 avril 2020

Déconfinement :

SUD éducation dénonce les propos irresponsables du ministre Blanquer

Aujourd'hui, le ministre Blanquer a multiplié les interventions médiatiques pour annoncer une réouverture progressive des écoles et des établissements à compter du 11 mai.

Le ministre montre dans ses interventions que le ministère de l'Éducation nationale n'est pas prêt et ne maîtrise pas la réalité du terrain dans les établissements scolaires.

Blanquer annonce dans tous les médias que la reprise se fera progressivement avec des effectifs réduits si les conditions sanitaires sont réunies. Cependant, le ministre s'exprime avec son flou habituel. Aucune consigne claire, aucune information précise ne permettent de saisir la réalité de la mise en œuvre d'un retour progressif des 12 millions d'élèves dans les écoles et établissements scolaires.

Ce flou, qui risque une nouvelle fois d'entraîner un renvoi au local, est particulièrement anxiogène pour les élèves et leur famille d'une part, pour les personnels de l'Éducation nationale d'autre part, d'autant plus que la communauté scientifique émet des réserves sur la pertinence d'un déconfinement aussi rapide.

Ce que révèle cette annonce, c'est avant tout l'instrumentalisation des élèves, et notamment les plus défavorisé-e-s, par le ministre au service des capitalistes qui veulent imposer la reprise des activités à leur profit. Les conditions de travail à la reprise ne manquent pas d'inquiéter, car le ministre a sous-entendu qu'il serait possible de conjuguer enseignement à distance et en classe au mépris des conditions de travail des personnels.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Une éventuelle réouverture des écoles et établissements ne pourrait se faire qu'à certaines conditions indispensables :

- dépistages systématiques et réguliers des personnels et des élèves (et non uniquement des cas symptomatiques) ;
- un plan de suivi sanitaire rapproché des personnels et des élèves, et à court terme la constitution d'une médecine de prévention en mesure d'assurer une partie de ces missions ;
- mise à disposition du matériel de protection nécessaire pour tous les personnels et les élèves (masques, gels hydro-alcooliques) et désinfection régulière des locaux ;
- octroi de moyens supplémentaires dès la réouverture des classes pour permettre une baisse des effectifs à même de garantir la distanciation sociale dans les salles de classe.

Pour SUD éducation, le ministre et le gouvernement sont une nouvelle fois en-dessous de la réalité de la situation.

SUD éducation s'opposera à la réouverture des écoles et des établissements tant que la situation sanitaire ne le permettra pas.

SUD éducation veillera au respect des droits des personnels dans la période et à l'égal accès des élèves à l'enseignement.